

place plus modeste. L'ordolibéralisme, qui cadre l'action politique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, donne bien un rôle central à l'État, mais il consiste à établir des règles précises et à les faire strictement respecter, notamment en matière de concurrence. Cette absence d'interventionnisme ou de rôle distributif se traduit par un moindre taux de prélèvements obligatoires, d'autant plus que la baisse démographique et un taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur plus faible limitent les dépenses publiques d'éducation. La modestie de la politique de défense renforce cette modération fiscale.

L'Allemagne connaissait pourtant des difficultés de croissance à la fin des années 1990, ce qui a donné prétexte à l'équipe de G. Schröder pour lancer un train de réformes inspirées du libéralisme anglo-saxon : baisse des dépenses publiques et des impôts, assouplissement sévère du droit du travail, réforme des retraites, développement de l'emploi précaire, diminution des dépenses d'assurance-maladie, etc. L'auteur montre que, loin d'avoir relancé l'économie allemande, le bilan de G. Schröder a été négatif. Paradoxalement, la politique moins « antisociale » d'Angela Merkel a aidé l'économie allemande à renouer avec la croissance et l'emploi. Surtout, l'industrie allemande a su bénéficier de la crise et des règles imposées à l'Europe, notamment du niveau de taux de change. Forte de sa position dominante sur quelques spécialités des biens d'équipement et de l'automobile de luxe, elle a su tirer avantage de l'essor des pays émer-

gents. Son rapport compétitivité-coûts ne résulte pas principalement de la baisse des salaires et des prélèvements sociaux, mais plutôt de l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale dans la chaîne de production et du moindre coût de l'immobilier. Car pour le reste, une étude du US Bureau of Labor Statistics notait qu'en 2010, le coût horaire du travail dans le secteur industriel allemand était de 43,80 dollars, contre 40,60 en France (p. 202).

L'auteur présente, en définitive, un tableau objectif, montrant les points forts d'un modèle, qui peuvent utilement servir d'inspiration aux réformistes français. Mais le visage d'un pays en plein déclin démographique, marqué par l'essor des « minijobs » et la persistance de fortes inégalités entre hommes et femmes, et dont les infrastructures se dégradent par manque d'investissement public, laisse un sentiment mitigé.

Yannick Prost

Haut fonctionnaire et maître de conférences à Sciences Po

Le dé-développement économique de la Palestine / Olivia Elias

Paris, Association France Palestine Solidarité, 2013, 95 p.

En mettant en œuvre le concept de dé-développement forgé par Sarah Roy et en se référant notamment aux travaux de la Banque mondiale et de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Olivia Elias démontre que « la paix par le progrès économique »

proposée par les dirigeants israéliens est illusoire dans un contexte d'occupation-colonisation.

L'ouvrage débute par une présentation de l'environnement institutionnel mis en place dès juin 1967 afin de subordonner l'économie palestinienne aux intérêts israéliens. « Les territoires palestiniens occupés [TPO] ont été transformés en un marché captif et leur économie en une économie satellite, pourvoyeuse de main-d'œuvre bon marché et spécialisée dans les services et les industries à faible valeur ajoutée ainsi que dans la sous-traitance » (p. 13). Les conséquences sont désastreuses : désindustrialisation, sous-investissement patent dans les infrastructures, concentration et déséquilibre des échanges avec Israël, incapacité chronique à créer des emplois. Les accords d'Oslo et le Protocole de Paris ne modifient pas fondamentalement la donne. Quatre dispositions du Protocole s'avèrent particulièrement néfastes : maintien de la plupart des tarifs douaniers israéliens, alignement de la taxe sur la valeur ajoutée sur le taux israélien, perception par les autorités israéliennes des recettes douanières pour le compte des Palestiniens et règle du consensus pour le fonctionnement des comités mixtes. En vertu de ces accords, Israël cesse formellement d'apparaître comme puissance occupante pour se présenter comme partie à un contrat avec l'Autorité palestinienne (AP). Cependant, en plus de n'exercer sa souveraineté que sur une portion réduite et de plus en plus morcelée des TPO, l'AP ne dispose pas des instruments

essentiels de la politique économique. Son seul véritable pouvoir – limité par la règle du consensus – concerne les dépenses budgétaires. Il faut aussi tenir compte de la rétention périodique des recettes douanières et de la myriade de restrictions / obstacles imposés aux entreprises palestiniennes alors que les concurrents israéliens en sont exemptés. « Dans un contexte d'occupation militaire et de colonisation accélérée », les accords d'Oslo « ont fonctionné comme un étau qui a enserré et étouffé l'économie palestinienne » (p. 35).

Conjuguée aux destructions massives opérées lors de la seconde Intifada et lors des opérations punitives contre Gaza, soumise à blocus depuis 2006, à l'accaparement croissant des ressources et aux restrictions / obstacles à l'activité économique, la fragmentation territoriale des TPO renforce la dépendance à l'égard de l'aide internationale. De 2007 à 2012, celle-ci alimente une croissance superficielle, essentiellement fondée sur le développement du secteur public dont les effectifs, en forte hausse, sont pour moitié affectés à des tâches sécuritaires.

Le constat que dresse l'auteur au terme de ces vingt années est accablant : forte régression de l'industrie et de l'agriculture, exportations anormalement faibles par rapport au produit intérieur brut (PIB), notamment celles des biens à forte valeur ajoutée, prédominance des très petites entreprises cantonnées au marché domestique, déficits structurels des finances publiques et contrôle du commerce extérieur dans lequel Israël se taille

artificiellement la part du lion. Le coût de l'occupation apparaît exorbitant pour l'économie palestinienne : 6,9 milliards de dollars en 2010, soit 85 % du PIB, largement plus avec les coûts fiscaux – les recettes fiscales qui seraient issues de la production supplémentaire possible sans occupation et celles qui sont perdues du fait de l'absence de contrôle palestinien sur le commerce extérieur et des obstacles à la circulation des marchandises permettraient au budget palestinien de se passer d'aide internationale. Dans des conditions normales, l'économie palestinienne pourrait donc fort bien fonctionner sans aide extérieure.

L'intitulé de la conclusion, « La souveraineté politique, préalable au développement », s'impose alors, pour autant qu'il s'agisse d'une souveraineté réelle, sur un territoire viable. Étant donnée l'importance des échanges avec Israël, l'Union européenne pourrait jouer un rôle majeur si elle poursuivait sur la voie tracée par les récentes lignes directrices en matière de financement de la recherche et développement. Quant à la France, il lui est demandé d'agir dans le même sens en mettant le respect du droit international au cœur de la résolution du « conflit ».

Gérard Larose
Ingénieur-économiste

Le déclin. La crise de l'Union européenne et la chute de la République romaine, analogies historiques /

David Engels

Paris, Éditions du Toucan, 2013, 384 p.

Titulaire de la chaire d'Histoire romaine à l'Université libre de Bruxelles, David Engels dresse dans *Le déclin* un parallèle édifiant entre la fin de la République romaine (I^{er} siècle av. J.-C.) et la situation que connaît actuellement l'Union européenne (UE). Cette comparaison historique est d'autant plus vitale aux yeux de l'auteur que la crise que traverse l'UE n'est pas tant économique qu'identitaire : en refusant d'affirmer une identité spécifiquement européenne, fondée sur autre chose qu'un humanisme désormais mondialement répandu, l'UE court le risque de se disloquer dans l'indifférence de ses citoyens. Plus grave encore, en oubliant son passé, elle pourrait voir l'histoire se répéter.

Grâce à son regard d'historien, D. Engels parvient à ressusciter un monde romain troublant d'actualité : tant au niveau de l'intégration, de la démographie ou de la vie en société, la République romaine s'est trouvée confrontée aux mêmes problèmes que ceux qui agitent aujourd'hui l'UE. Face à une société cosmopolite, à une économie – déjà – mondialisée et à un système politique de moins en moins démocratique, la population romaine a progressivement perdu son sentiment d'appartenance à une même communauté. Le peuple n'éprouvant plus